

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

JEUDI 05 MARS 2020

Délibération n°20.044

Séance du 05 mars 2020

Date de convocation du conseil :
27 février 2020Nombre de délégués en exercice :
105 titulaires et 29 suppléants

Quorum : 53

*Le Président de la communauté
d'agglomération certifie que la présente
délibération a été transmise au
représentant de l'Etat le :*

*Et que celle-ci a été affichée à la porte
du siège de la communauté, à Roissy-en-
France le :*

L'an deux mille vingt le 05 mars à 18 heures 30, le conseil communautaire légalement convoqué le 27 février 2020, s'est réuni au siège, 6 bis, avenue Charles de Gaulle à Roissy-en-France, sous la Présidence de Monsieur Patrick RENAUD Président.

Présents : Chantal AHOUNOU, Yves ALBARELLO, Bernard ANGELS, Alain AUBRY, Michel AUMAS, Pierre BARROS, Isabelle BERESSI, Marion BLANCARD, Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Jean-Pierre BLAZY, Gérard BONHOMET, Maurice BONNARD, Germain BUCHET, Malika CAUMONT, Thierry CHIABODO, Bernard CORNEILLE, Fabrice CUYPERS, Guy DE MIRAS, Georges DELHALT, Frédéric DIDIER, Pascal DOLL, Daniel DOMETZ, Marie-Annick DUPRE, Michel DUTRUGE, Blaise ETHODET-NKAKE, Jean-Pierre FARNAULT, Hassan FERE, Claude FERNANDEZ-VELIZ, Claudine FLESSATI, Jean-Marie FOSSIER, Isabelle GAUTIER, Jean-Claude GENIES, Liliane GOURMAND, Laure GREUZAT, Viviane GRIS, Didier GUEVEL, Daniel HAQUIN, Jean-Luc HERKAT, Michel JAURREY, Lydia JEAN, Benoît JIMENEZ, Sylvie JOARY, Laetitia KILINC, Dominique KUDLA, Marie-Claude LALLIAUD, Maurice LEFEVRE, Daniel LOTAUT, Gilles LOUBIGNAC, Alain LOUIS, Cergya MAHENDRAN, Francis MALLARD, Marianne MARGATE, Joël MARION, Jean-Louis MARSAC, Jean-Noël MOISSET, Ilham MOUSTACHIR, Michel MOUTON, Yves MURRU, Frédéric NICOLAS, Thierry OUKOLOFF, Benoît PENEZ, Annie PERONNET, Sandrine PERONNET, Alain PIGOT, Laurent PRUGNEAU, Roland PY, Patrick RENAUD, Bernard RIGAULT, Micheline RIVET, Tutem SAHINDAL-DENIZ, Jean-Luc SERVIERES, Claude SICRE DE FONTBRUNE, Charles SOUFIR, André SPECQ, Aurélie TASTAYRE, Djida TECHTACH, Hervé TOUGUET.

Pouvoirs : Jean-Noël BELLIER à Bernard ANGELS, Patrick HADDAD à Isabelle BERESSI, Annick L'OLLIVIER-LANGLADE à Frédéric NICOLAS, Sylvie MUNDVILLER à Hervé TOUGUET.

Jean-Luc HERKAT est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Adoption du règlement de service public d'assainissement collectif

Délibération n°20.044

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2224-12 ;

Vu l'avis favorable de la Commission consultative des services publics locaux du 25 février 2020 ;

Entendu le rapport du Président ;

Sur proposition du Président ;

Le conseil délibère, et

1°) approuve le règlement du service public d'assainissement collectif tel que joint en annexe ;

2°) précise que le présent règlement du service public d'assainissement collectif sera en vigueur à compter du 1^{er} avril 2020 pour les communes d'Othis, de Rouvres, de Dammartin en Goële, de Longperrier, de Moussy-le-Neuf, de Moussy-le-Vieux, Mauregard, Le Mesnil Amelot, Villeneuve-sous-Dammartin, St Mard, Juilly, Thieux, Compans, Gressy, Claye Souilly ;

3°) précise que le présent règlement du service public d'assainissement collectif sera en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2020 pour les communes de Mitry-Mory et de Villeparisis ;

4°) charge le Président ou toute personne habilitée par lui d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A L'UNANIMITE,

Le Président de la communauté d'agglomération,



Patrick RENAUD